

INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

Modification ou rénovation des colonnes électriques

Module chargé d'affaires

- Objectifs :** A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :
- Déterminer les régimes administratifs de la colonne (en concession/ hors concession).
 - Connaître les prescriptions de sécurité de l'exploitant ENEDIS / syndicats (SLD) au donneur d'ordre (PSEDO).
 - Connaître la réglementation en vigueur sur les branchements collectifs (C14-100).
 - De collecter les informations nécessaires pour compléter le dossier de modification qui doit être validé par l'exploitant.
 - De choisir les matériels pour la rénovation des colonnes électriques.
 - D'utiliser les logiciels de calcul pour le dimensionnement des colonnes électriques.
 - D'intégrer dans le projet les possibilités de raccordement des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE).
 - Connaître la procédure d'implémentation du projet de colonnes électriques.
 - Avoir des notions sur le solaire photovoltaïque.
- Public concerné :** Techniciens BE / chargés d'affaires.
Expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : voie publique / tertiaire – industrie / Branchements / Réseaux.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Connaissances en électricité niveau IV.
Maîtriser la conception et les calculs des installations électriques
Avoir suivi une formation sur la sécurité électrique suivant la norme NF C 18-510 / C18-510/A1.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
- Durée :** 3 jours consécutifs (21 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et pratiques réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
25 % du temps est consacré à des travaux pratiques.
- Évaluation des acquis :** Évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée.
Matériels pour la construction des colonnes électriques (*CCPC, distributeur d'étage, Panneaux de contrôles*) ; Fiche SEQUELEC (GP13).
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée page 3.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation.
Cette attestation vous permet d'obtenir la mention colonne montantes auprès de QUALIFELEC. Consultez www.qualifelec.fr
- Lieu :** Site FORMAPELEC



CONTENU DU STAGE

Notions de bases

1. Politique des colonnes électriques

- Les régimes Administratifs
- Le renouvellement d'une colonne électrique
- Le renforcement d'une colonne électrique
- La responsabilité des différents intervenants
- Délais sur le projet, pouvoirs, avance de fonds, échanges de documents, visite sur site, interlocuteur ENEDIS / Copropriété. vote AG, devis, pré-projet, etc ...
- La réglementation technique : NF C14-100 et limites NF C 11-201 / NF C 15-100.

2. Les intervenants

- Le maître d'ouvrage de la construction
- Entreprise d'électricité (Employeur)
- Service local de Distribution (SLD)

3. Les données techniques : constituantes d'une colonne électrique

A partir de cas concrets

- CCPC
- Liaison CCPC – premier distributeur
- Gaine de colonne
- Canalisation collective
- Distributeurs
- Dérivation individuelle
- Tableau de comptage
- Notion sur l'organisation d'une installation photovoltaïque

Étude de modification ou de rénovation des colonnes électriques

4. Process travaux sur colonne montante électricité

(Commentaire du document CSEEE / ENEDIS)

5. Le dossier de modification

- Synoptique électrique du projet existant et du nouveau projet (*compteur par étage, longueur des liaisons...*)

- Plan(s) de découpage des lots par niveau, positionnement des différents points à desservir avec leur puissance de dimensionnement
- Tracé des canalisations électriques projetées (*avec mention des autres ouvrages situés à proximité*)
- Dossiers de calcul des colonnes électriques avec les dérivations individuelles
- Dimensionnement et caractéristiques des colonnes et parois supportant les ouvrages
- Liste du matériel employé (*nature des conducteurs, distributeurs, appareillages, conduits...*) avec leur origine (*nom du fabricant pour les matériels agréés par le distributeur*)
- Emplacement des coupes circuits principaux et des panneaux de comptage
- Planning des travaux
- Formulaire 51
- Traitement des déchets / récupération

6. Calcul pour le dimensionnement des canalisations électriques

- Conducteurs de canalisation
- Calcul de dimensionnement de la colonne avec chauffage électrique
- Calcul de dimensionnement de la colonne sans chauffage électrique
- Calcul des dérivations individuelles
- Dérivation à puissance surveillée
- Les logiciels de calcul
- Cas concrets de calcul de colonnes électriques / Elaboration dossier

7. Procédure de réception technique de la colonne électrique avant mise en service.

- Mise à jour formulaire FOR 51
- Autocontrôle
- Réception de la colonne et mise en service par ENEDIS – FOR 52

8. Réalisation d'une colonne électrique provisoire

- Dimensionnement
- Sécurité des tiers
- Présentation des matériels (câbles et connectiques)

Test de connaissance

Un test de connaissance sera réalisé à l'issue de la formation, Le stagiaire devra obtenir minimum 70 % de bonnes réponses pour pouvoir valider la mention colonne montante auprès de QUALIFELEC

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique (**habilitation H0/B0 minimum**).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant